



ASSOCIATION LOI 1901 AFFILIEE A LA  
FFESSM N° 15 27 0111  
Parution au J.O. du 26 août 2000  
AGREMENT DDJS N° 2701S586  
Déclaré EAPS N° ET 000154  
Identifiant Siret : 447 926 742 00019

SITE INTERNET

[www.kawan.info](http://www.kawan.info)

**LES KAWAN HANDIPLONGEURS**  
Siège Social : Hôtel de ville – 27000 Evreux

**Correspondance : 29, Rue du Maréchal Leclerc  
27930 CIERREY  
[contact@kawan.info](mailto:contact@kawan.info)**

Président : Pascal BLANCHET  
29 rue du Maréchal Leclerc  
27930 CIERREY  
Tel : 06 16 32 05 12

## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale du Club Plongée " LES KAWAN "**

L'an deux mil treize, le mercredi 18 décembre à dix-huit heures trente, les membres de l'association les Kawan handiplongeurs – Mairie d'Evreux - Evreux, se sont réunis au local plongée de la Base Aérienne 105 sur convocation du conseil d'administration.

L'Assemblée Générale est présidée par M. Pascal Blanchet. Le secrétariat est assuré par Mme Martine BLANCHET.

Le Président constate que 22 sur 31 des membres actifs et membres de droit, majeurs et inscrits à ce jour sont présents ou représentés. Le nombre total de voix est ainsi de 22. Monsieur le Président déclare alors que, conformément à l'article 20 des statuts, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

1. Émargement de la liste des présents et vérification des mandats.
2. Désignation du président de séance et du secrétaire.
3. Intervention des personnalités.
4. Lecture du Compte-rendu de l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> décembre 2012, par la secrétaire, pour approbation. <http://www.kawan.info/Library/Pv%20AG%2012%2012%2001.pdf>
5. Rapport moral présenté par le président et mise aux voix.
6. Rapport d'activité présenté par la secrétaire et mise aux voix.
7. Rapport financier présenté par le trésorier et mise aux voix.
8. Conventions avec la Base Aérienne 105 et le CSA BA 105.
9. Détermination du montant des cotisations saison 2014 / 2015 et mise aux voix.
10. Détermination de la participation aux frais de fonctionnement de la piscine.
11. Election des membres du comité directeur.
12. Présentation et vote du budget prévisionnel de la saison 2013 / 2014.
13. Établissement du calendrier des sorties et des manifestations.
14. Questions diverses.

Après avoir remercié les membres présents, le Président excuse les invités ne pouvant être présents avant d'ouvrir les débats et le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

### **INTERVENTION DES PERSONNALITES**

Pascal se fait le porte-parole de José Lelievre, responsable de la section plongée du CSA de la Base Aérienne 105, il souligne la bonne entente des clubs et remercie l'ensemble des moniteurs qui concourent à la promotion des activités subaquatiques pour tous publics.

## **PREMIERE RESOLUTION – Compte rendu AG 2012.**

L'assemblée générale approuve le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 01 décembre 2012.

Cette résolution est adoptée à 22 voix.

## **DEUXIEME RESOLUTION – Rapport Moral.**

Le Président donne ensuite lecture du rapport moral figurant en annexe 1, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à 22 voix.

## **TROISIEME RESOLUTION – Rapport d'activité.**

Après lecture par martine du rapport d'activité, figurant en annexe 2, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Cette résolution est adoptée à 22 voix.

## **QUATRIEME RESOLUTION – Rapport financier.**

Gaëtane et Olivier présentent le rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2012/2013, figurant en annexe 3, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. Dès lors, quitus de sa gestion est donné aux trésoriers pour l'exercice écoulé. L'analyse comptable a été vérifiée par le cabinet comptable CG VAL.

Cette résolution est adoptée à 22 voix.

## **CONVENTION BA 105 – CSA BA 105 – KAWAN**

Suite à la demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire faite en début d'année, le 22 octobre 2013, une convention a été signée entre la Base Aérienne 105, représentée par le Colonel FEOLA, commandant la Base Aérienne, et les Kawan Handiplongeurs afin de fixer les modalités d'accès au site et d'utilisation des locaux. Cette convention peut être consultée sur le site [www.Kawan.info](http://www.Kawan.info) rubrique Qui sommes-nous?

Le club de plongée du CSA a fait l'acquisition d'un compresseur dans le cadre de la mutualisation des moyens, les Kawan prennent en charge 50% de la participation financière restant à la charge du CSA. Le coût du compresseur et de son installation s'est élevé à 23 411,70 €. Une subvention de 14 046 € a été allouée par la région et le département au titre du plan nautique 276, laissant un financement des clubs d'un montant de 9 365,70 €. Les Kawan établiront donc un chèque de 4 682,85 € à l'ordre du CSA BA 105 au titre de la participation à cet achat.

Une convention entre le CSA et les Kawan fixant la mutualisation des moyens est en cours de rédaction.

## **CINQUIEME RESOLUTION – Détermination du montant des cotisations.**

Depuis la création du club, la cotisation était fixée à 90 euros pour le club, les membres devaient s'acquitter d'une cotisation CSA de 50 € comprenant la licence FCD d'un montant d'environ 14 € Les frais de fonctionnement de la piscine estimés à environ 20 000€. (Service de nettoyage, eau, produit d'entretien, traitement), la participation du club définie dans la convention BA 105 / Kawan pourrait être calculée en fonction du ratio temps d'utilisation - temps d'ouverture soit 2 heures sur 31 représentant (en arrondissant) 7 % du temps, elle s'élèverait alors à 1400 euros. Elle sera réglée conformément à la convention précitée.

Ramenée à la moyenne de 35 licenciés, la cotisation des adhérents serait alors augmentée de 40 €.

- Membre actif : 130 € - Juniors 116 € - Enfants 103 €
- Membre de droit : 50 €
- Accompagnateur pratiquant les activités NAP loisirs, NEV loisirs 50 €

Ces tarifs annuels comprennent la licence FFESSM et les carte de niveau jusqu'au niveau 1. Les coupons sport ANCV sont acceptés. Les personne en situation de handicap bénéficieront du handipass'sport du CDOS.

Cette résolution est adoptée à 22 voix.

### **SIXIEME RESOLUTION – Election du comité directeur.-**

Dix personnes se sont présentées pour occuper un poste au sein du comité d'administration. Le Président rappelle que 10 sièges maximum sont à pourvoir. Aucun autre membre ne s'étant porté sur la liste, il est procédé à l'élection des administrateurs. Sont déclarés régulièrement élus :

Pascal BLANCHET, Martine BLANCHET, Michel BOIMARD, Gaëtane LETOUCQUE, Arnaud LEBLANC, Olivier TANGUY, Didier ETIENNE, Véronique VALTEL, David RENOUF.et Monique COFFRE pour le tri des bouchons plastique.

Cette résolution est adoptée à 22 voix.

### **SEPTIEME RESOLUTION – Budget Prévisionnel 2014.**

Le Budget prévisionnel 2014/2015 exposé par le trésorier et donné en annexe 4 est approuvé par l'assemblée tel qu'il lui à été présenté.

Cette résolution est adoptée à 22 voix.

### **CALENDRIER DES MANIFESTATIONS**

<b>Dates</b>	<b>Manifestations</b>
7 et 8 septembre 2013	Forum des associations
28 septembre 2013	1 <sup>ère</sup> manche trophée de l'Eure
7 au 12 octobre 2013	Quartier d'énergie Gaillon
27 octobre 2013	2 <sup>ème</sup> manche du trophée de l'Eure
31 octobre au 03 Novembre 2013	Festival image sous-marine
05 décembre 2013	3 <sup>ème</sup> jeudi du mois
15 Novembre 2013	Forum sport & handicap
17 novembre 2013	3 <sup>ème</sup> manche du trophée de l'Eure
24 novembre 2013	1 Heure de Breteuil
07 au 15 décembre 2013	Salon Nautique
18 décembre 2013	AG Kawan
08 janvier 2014	Galette des rois Kawan
10 au 12 janvier 2014	Salon de la plongée
25 janvier 2014	AG Comité Départemental 27 FFESSM
05 février 2014	Crêpes
02 mars 2014	4 <sup>ème</sup> manche du trophée de l'Eure
08 mars 2014	Inspection visuelle des blocs de plongée
05 et 06 avril 2013	AG FFESSM
13 avril 2014	5 <sup>ème</sup> manche du trophée de l'Eure
24 avril 2014	Technique du Guide de Palanquée
06 au 09 juin 2014	Sortie jeunes Omonville la rogue

---

## Sorties Fosse à Chartres saison 2013 / 2014

---

19 octobre 2013 – 16 H 00

09 novembre 2013 – 16 H 00

23 novembre 2013 – 13 H 00

07 décembre 2013 – 16 H 00

23 février 2014 – 16 h 00

01 mars 2013 – 16 H 00

12 avril 2014 – 17 H 04

26 avril 2014 – 10 H 00 – 15 H 00

24 mai 2014 – 16 H 00

21 juin 2014 15 H 00

---

Les fosses ont été réservées par les Trapards.

Accessibles aux plongeurs de + de 10 ans, plongeurs d'or et plus.

13 € le créneau. Si deuxième créneau dans la journée : 23 euros pour les 2

Payable au CSA BA 105 LES TRAPARDS

### **ELECTION DU BUREAU PAR LE COMITÉ DIRECTEUR**

Le comité directeur s'est ensuite réuni pour procéder à l'élection du bureau.

- Pascal Blanchet est élu Président à l'unanimité.
- Arnaud LEBLANC est élu Président-adjoint à l'unanimité.
- Martine BLANCHET est élue Secrétaire à l'unanimité.
- Gaëtane LETOUQUE est élue Trésorière à l'unanimité.
- Olivier TANGUY est élu Trésorier adjoint à l'unanimité.

Au sein du comité, les attributions des membres sont :

- Didier ETIENNE est responsable des formations.
- David RENOUF est responsable du matériel.
- Véronique VALTEL et Michel BOIMARD sont délégués à la vie associative.
- Monique COFFRE dirige le tri des bouchons plastiques.

### **INTERVENTION D'ARNAUD – LES BOUCHONS**

Une année de bouchon se termine avec l'implication des trieurs bénévoles sans qui les bouchons Kawan n'existeraient plus. Le stock de bouchon est encore une fois impressionnant, nous attendons le feu vert de Madame Coffre pour mettre en place un chargement pour un voyage.

Donc, à ceux qui travaillent dans la lumière d'un hangar mais aussi dans le froid sibérien, les handiplongeurs vous disent un grand merci.

Merci à nos partenaires, le Setom, le Conseil Général, la Ville d'Evreux.  
Merci à tous nos points de collectes, et ils sont nombreux.  
Merci à mon double, mal voyant, qui est fidèle à mes exigences de date.

Cette année les bouchons nous ont emmené à :

- Cap pas Cap, les 24 et 25 mai,
- Forum des associations d'Evreux, les 7 et 8 septembre,
- Atac de Gaillon, le 8 octobre,
- Vernon, Cervantès, le 13 décembre

A prévoir pour l'année 2014 :

- Collège P Neruda,
- Cap pas cap
- Collège de Gaillon

En prévision :

- Calicot sur handisub qui servira sur la structure des bouchons.

## QUESTIONS DIVERSES

**Omonville la Rogue** : La sortie plongée jeunes se déroulera, comme les années précédentes, à la Pentecôte, à ce jour les 4 gites de mer disponibles à la réservation sont loués pour les 3 jours. Un cinquième sera loué à proximité (Omonville la petite ?). David prendra contact avec le club d'Omonville pour le bateau si le coefficient de marée le permet. L'oxygénothérapie du Codep 27 est réservée.

**Frais de Formation MF2** : Bien que cette formation soit régionale, l'objet du club est de promouvoir le développement des activités subaquatiques, l'un de ses objectifs étant de favoriser la formation et le perfectionnement de ses moniteurs. Les frais de formation donneront lieu à une prise en charge desdits frais, une aide sera également allouée aux guides de palanquée conformément au règlement intérieur de l'association.

**Achat Aspirateur** : Gaëtane demande s'il est possible d'acquérir un aspirateur de qualité pour l'entretien des salles du bâtiment. La réponse du comité est oui.

**Sortie club milieu favorable** : Du 4 au 11 octobre 2014, la destination sera recherchée durant le salon de la plongée.

**Plongées** : Gilles Leplomb invite les plongeurs et plongeuses qui se trouveraient au mois d'août 2014 dans la région de Port Leucate ou qui viendraient à s'y trouver à prendre contact avec lui afin d'organiser d'éventuelles plongées avec la structure dans laquelle il plonge.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant plus posée, le Président clôture la séance à vingt heures trente-cinq.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire.



P. BLANCHET  
Président des Kawan



Martine Blanchet  
Secrétaire des Kawan

## ANNEXE 1

### Rapport Moral du Président des Kawan Handiplongeurs.

Je remercie tout d'abord la Base Aérienne 105 qui nous accueille et met ses locaux à notre disposition ainsi que le CSA avec qui nous partageons l'activité plongée non en concurrents mais en clubs complémentaires.

Merci à vous tous d'être venu ce soir pour participer à notre assemblée générale 2013.

Je remercie également nos partenaires financiers pour l'aide apportée au développement des projets et au fonctionnement de l'association :

- La mairie d'Evreux
- Le conseil Général 27
- Le CNDS et la DDCS

Et le SETOM de l'Eure pour le transport des bouchons.

La plupart des encadrants est qualifiée handisub ce qui permet de proposer les disciplines subaquatiques au public en situation de handicap.

Cette année sera placée sur une vague de formation :

2 nouveaux initiateurs: Véronique et David

1 nouvel EH1: JP

2 prépas Guides de palanquée : Philippe et Stéphane

2 prépas MF1 : François et Sébastien

1 prépa MF2 : Didier

Je leur souhaite tous mes vœux de réussite dans ces engagements.

Les Kawan quittent le CSA mais restent très attachés à cette association des clubs de la défense.

Merci à tous ceux qui œuvrent pour le bien être des adhérents, le comité directeur, les moniteurs et les responsables du matériel qui mettent toute leur énergie à entretenir notre matériel.

Pascal Blanchet

## ANNEXE 2

# Rapport d'Activité saison sportive 2012/2013

Pour l'année sportive écoulée, le club des Kawan handiplongeurs comptait dans ses rangs 60 inscrits. Le club a délivré 38 Licences FFESSM dont 5 licences Jeunes et 11 licences Enfants.

- 2 enfants 1<sup>ère</sup> étoiles de mer (niveau de découverte n'étant pas soumis à licence)
- 10 adhérents sont licenciés d'autres clubs ou d'autres fédérations.
- 10 Bénévoles non licenciés.

Les membres sont répartis comme suit:

- 15 Moniteurs et initiateurs pour un équivalent de 132 heures d'entraînement hebdomadaire.
- 4 Handiplongeurs
- 18 Jeunes plongeurs
- 23 Accompagnateurs, plongeurs, bénévoles...
- 34 hommes et 26 femmes soit une féminisation de 43.3%

### LES FORMATIONS ET LES REUSSITES

Une formation d'encadrant de personnes en situation de handicap modéré EH1 a été organisée les 29 et 30 septembre 2012. Elle a accueilli 30 participants: 13 stagiaires, 6 plongeurs en situation de handicap, 3 accompagnateurs et 8 formateurs. Le club a remis:

- 14 brevets Encadrant Handiplongée de 1<sup>er</sup> niveau dont 1 transformation C1.
- 1 brevet Plongeur en situation de handicap 6 mètres

François et Sébastien qui ont suivi cette formation, sont qualifiés EH1.

Toutes nos félicitations à Véronique et David pour leur brillante réussite à l'examen d'Initiateur plongée qui récompense non seulement leur travail mais aussi Didier pour la qualité de la formation qu'il leur a dispensée.

Le club a délivré :

- 2 brevets de plongeur d'or
- 3 brevets de plongeur d'argent
- 6 brevets de plongeur de bronze
- 2 premières étoiles de mer.
- 3 brevets de plongeur niveau 1.
- 1 spécification RIFA.

20 baptêmes ont été effectués durant la saison.

### SORTIES ET MANIFESTATIONS

- Les 08 et 09 septembre 2012, Forum des associations à Evreux.
- Le 14 septembre 2012, sortie plongée Cherbourg.
- Les 29 et 30 septembre 2012 formation EH1..
- Le 29 septembre 2012, sortie plongée Cherbourg.
- Le 11 octobre 2012, sortie plongée Cherbourg.
- Le 16 novembre 2012, participation au retour de l'aventure "sur la route des jeux"
- Le 8 décembre 2012, sortie fosse à Chartres.
- Le 12 janvier 2013, promotion plongée handisub au salon de la plongée à Paris.
- Le 13 avril 2013 sortie fosse à Chartres.
- Les 24 et 25 avril 2013, participation des Kawan à T'es Cap T'es pas Cap.

- Le 08 mai 2013, sortie plongée Cherbourg.
- Du 17 au 20 mai 2013 sortie famille à OMONVILLE LA ROGUE à laquelle 29 personnes ont participé. Nous remercions le Codep 27 FFESSM pour le prêt de l'oxygénothérapie et le club AS AREVA NC Plongée pour l'accueil et les sorties bateau.
- Le 15 juin 2013, sortie fosse à Chartres.
- Du 15 au 22 juin 2013, sortie handiplongée à MARSA ALAM EGYPTE. 77 plongées d'accompagnement dans le cadre Handisub® et 7 dans le cadre public particulier et ont été effectuées dans un environnement favorable sécuritaire durant la semaine.
- Le 22 juin 2013, sortie fosse à Chartres.

Les Kawan ont également participé aux assemblées générales et manifestations des comités départementaux et régionaux, des fédérations auxquelles le club est affilié et de l'Office Municipal des Sports.

L'association a déclaré 136 366 Kms. 85 000 kms de sortie en milieu favorable handisport n'ont pas été retenus par le département.

### VIE DU CLUB

Le 15 novembre 2012, soirée cohésion Trapards – Kawan.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2012, assemblée générale des Kawan.

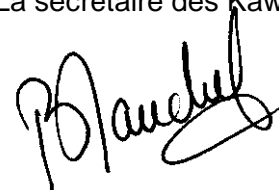
Le 09 janvier 2013, galette des rois servie au Bâtiment 105.

Toutes nos félicitations à Philippe et Arnaud qui ont vu leur implication au sein de la fédération récompensée par l'attribution de la médaille de bronze de la FFESSM

### MATERIEL

- L'inspection visuelle annuelle des bouteilles de plongée Trapards et Kawan s'est déroulée le 09 mars 2013.
- David a fait effectuer la révision des détendeurs le 12 mai 2013 pour une somme de 390 €.
- Le club s'est doté de 2 gilets enfants et 2 détendeurs pour une somme de 492 euros.

La secrétaire des Kawan



Martine. Blanchet





# Sortie Cherbourg

CHARGES	Montant en Euros (2)		PRODUITS <sup>(1)</sup>	Montant en Euros (2)	
<b>60 - Achat</b>	<b>493 €</b>	<b>0 €</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>270 €</b>	<b>0 €</b>
Achats d'études et de prestations de services			Prestation de services		
Achats non stockés de matières et de fournitures			Vente de marchandises		
Fournitures non stockables ( eau, énergie)			Fonds propres	270	
Fourniture d'entretien et de petit équipement			<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>1 237 €</b>	<b>0 €</b>
Autres fournitures	493		Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))		
			CNDS pratique jeunes	750	
			CNDS pratique féminine		
			CNDS Formation handiplongeurs		
			Région		
			Département:	187	
			Commune	300	
			Organismes sociaux ( à détailler):		
			Autres recettes (précisez)		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>1 505 €</b>	<b>0 €</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>574 €</b>	<b>0 €</b>
Plongées	400		Participations Bénéficiaires	574	
Locations	1105		Participations plongées		
Entretien et réparation			Participations Taxes et EDF		
Assurance					
Documentation					
Divers					
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>1 360 €</b>	<b>0 €</b>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Entrées musée de la mer	83				
Déplacements, missions	1277				
Frais postaux et de télécommunications					
Services bancaires, autres					
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>			
Impôts et taxes sur rémunération,					
Autres impôts et taxes					
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>			
Rémunération brute des personnels,					
Charges sociales,			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>1 277 €</b>	<b>0 €</b>
Autres charges de personnel			Abandon de frais moniteurs	1277	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>			<b>76 - Produits financiers</b>		
			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>66- Charges financières</b>			<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>		
<b>67- Charges exceptionnelles</b>			<b>79 - transfert de charges</b>		
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>			CNASEA (emplois aidés)		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personnel bénévole			Dons en nature		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 358.00 €</b>	<b>0 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>3 358.00 €</b>	<b>0 €</b>



# SORTIE MARSA ALAM

CHARGES	Montant en Euros (2)	Montant en Euros (2)	PRODUITS <sup>(1)</sup>	Montant en Euros (2)	Montant en Euros (2)
	2013	2012		2012	2011
<b>60 - Achat</b>	760		<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	510 €	
Achats d'études et de prestations de services	760		Prestation de services		
Achats non stockés de matières et de fournitures			Vente de marchandises		
Fournitures non stockables ( eau, énergie)			Fonds propres	510	
Fourniture d'entretien et de petit équipement			<b>74- Subventions d'exploitation</b>	2 600 €	
Autres fournitures			Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))		
			CNDS pratique jeunes		
			CNDS pratique féminine		
<b>61 - Services extérieurs</b>	31		CNDS Formation handiplongeurs	500	
Sous-traitance générale			Région		
Locations			Département:		
Entretien et réparation			Commune	300	
Assurance	31		Organismes sociaux ( à détailler):		
Documentation			Autres recettes (précisez)		
Divers			Codep 27	1 800	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	9 835		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	8 596 €	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			Participation Gites		
Publicité, publication	360		Participations plongées	8596	
Hébergements sortie plongée	3115				
Déplacements, missions	6360				
Frais postaux et de télécommunications					
Services bancaires, autres					
<b>63 - Impôts et taxes</b>	0 €				
Impôts et taxes sur rémunération,					
Autres impôts et taxes					
<b>64- Charges de personnel</b>	0 €				
Rémunération brute des personnels,			<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0 €	
Charges sociales,			Abandon de frais moniteurs		
Autres charges de personnel			<b>76 - Produits financiers</b>		
			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	0 €				
			<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>		
<b>66- Charges financières</b>			<b>79 - transfert de charges</b>		
<b>67- Charges exceptionnelles</b>			CNASEA (emplois aidés)		
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>			<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>					
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	0 €		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	0 €	
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature		
Personnel bénévole			Dons en nature		
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 706 €</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>11 706 €</b>	

### ANNEXE 3

# KAWAN HANDIPLONGEURS

## B I L A N au 31.08.2013

	août-13	août-12		août-13	août-12
Matériel Technique	0	0	Capitaux propres	40 650	38 630
Créances	2 613	654	<b>RESULTAT EXERCICE</b>	<b>1 435</b>	<b>2 021</b>
Disponibilités	46 345	41 594	Fournisseurs	355	348
			Provisions pour risques	5 000	0
Charges constatées d'avance			Produits constatés d'avance	1 517	1 250
<b>TOTAL</b>	<b>48 957</b>	<b>42 248</b>	<b>TOTAL</b>	<b>48 957</b>	<b>42 248</b>

## LE COMPTE DE RESULTAT du 01/09/2012 au 31/08/2013

Compte	DEPENSES			RECETTES			
	Libellé Compte	N	N-1	Compte	Libellé Compte	N	N-1
604200	Prestataire Sortie Plongée	11 806,00	10 758,00	706600	PARTICIPATION DES USAGERS	-9 194,00	-7 023,03
606300	Fournit. entretien & petit equip.	569,10		708000	Produits des activités annexes	-1 980,00	-100,00
606320	Matériel de Plongée	492,51	253,11	708800	Autres produits activités annexes	-1 130,00	-1 900,00
606400	Fournitures administratives	95,44	113,29	741300	Codep 27 FFESSM	-1 950,00	
606830	Boissons Alimentation	555,27	179,32	741310	Conseil General 27 Subvention	-2 932,00	-3 014,00
611000	Sous-traitance Comptabilité	355,00	348,00	741320	Ville Evreux Subv Fonctionnement	-3 000,00	-3 000,00
615500	Entretien Matériel Plongée	460,02	1 084,35	741330	CDOS	-105,00	-1 050,00
615600	Maintenance Informatique	54,95	53,17	741340	CNDS	-1 283,00	-1 050,00
616000	Primes d'assurance	186,54	182,76	756000	Cotisations	-2 376,00	-1 594,65
618300	Documentation technique		169,04	756100	ANCV Coupons sport	-350,00	
623100	Annonces et insertions		142,20	758500	Contributions volontaires 1	-6 395,27	-5 475,07
623600	Catalogues et imprimés	34,64		758800	Contributions volontaires 2	0	-1 060,00
623800	Divers (pourboires, Cadeaux)	152,20		760000	Produits financiers	-582,04	-674,88
624100	Transport sur achats	10,92		772000	Produits sur exercice antérieur	-1097,00	
625000	Hébergements Sortie Plongée	1 105,00	1 085,36				
625100	Déplacements & Voyages	6 395,00	5 526,29				
625600	Missions	105,00	148,00				
625700	Réceptions	147,56	92,10				
626000	Frais Postaux Affranchissements	62,46	61,60				
626100	TELEPHONE MOBILE	895,10	891,78				
628000	Divers		19,50				
628100	Concours divers (cotisations,...)	5,40					
650000	Formation moniteurs	280,00					
656000	Activités Aquatiques	142,00	358,00				
657100	CDOS Bourses handipass	105,00					
658000	Charges diverses gestion couran		0,07				
658100	Licences Fédérales & Autres	1255,37	1 006,90				
658200	Carnet/Brevet	180,00					
658600	Cotisations liées vie statutaire	262,00	498,00				
681500	Dotation aux provisions risques	5 000,00					
<b>TOTAL Charges</b>		<b>30 839,40</b>	<b>22 970,84</b>	<b>TOTAL Produits</b>		<b>-32 274,31</b>	<b>-24 991,63</b>
		<b>1 435</b>	<b>2 021</b>				

*Résultat Excédentaire ou Déficitaire*

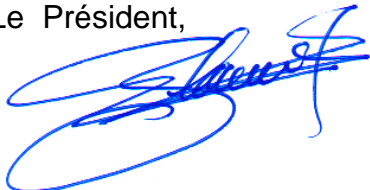
## ANNEXE 4

# Budget prévisionnel de l'association Saison 2013/2014 KAWAN HANDIPLONGEURS

CHARGES	Montant		PRODUITS	Montant	
	Budget	Réalisé		Budget	Réalisé
<b>60-Achats</b>	<b>9 350</b>	<b>0</b>	<b>70-Ventes de produits finis, prestations</b>	<b>11 000</b>	<b>0</b>
Prestataires et prestations de service Sortie Plongée	1 500		Prestations de services		
Petit Matériel, équipement, travaux eau, énergie	5 250		Participation des Usagers	9 000	
fournitures administratives	200		Produits Activités Annexes (Bouchons)	2 000	
Marchandises			<b>74-Subventions d'exploitation</b>	<b>7 935</b>	<b>0</b>
Autres fournitures - Matériel Plongée	2 400		Etat (demande CNDS)	1 000	
<b>61-Services extérieurs</b>	<b>1 740</b>	<b>0</b>	Etat (autres aides)		
Sous-traitance générale Comptabilité	400				
Locations mobilières et immobilières	0		Conseil Régional		
Entretien et réparation	1 000		Conseil général	2 000	
Assurances	200				
Documentation	140		Commune	3 000	
Divers			intercommunalités		
<b>62-Autres services extérieurs</b>	<b>19 145</b>	<b>0</b>	Organismes sociaux ( à détailler)		
Rémunérations d'intermédiaires et extérieurs					
Publicité, publication	25		Fonds européens		
Déplacements, missions et réceptions	18 000		CNASEA (emplois aidés)		
Frais postaux et de télécommunication	1 000		Codep27	1 800	
Services bancaires	20		CDOS	135	
Divers	100				
<b>63-Impôts et taxes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>75-autres produits de gestion courante</b>	<b>8 000</b>	<b>0</b>
Impôts et taxes sur rémunérations			Participation bénéficiaires	5 500	
Autres impôts et taxes			Licences Cotisations	2 500	
<b>64-Charges de personnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	produits divers de gestion courantes		
Rémunération personnel salarié de l'association			<b>76-produits financiers</b>	<b>400</b>	<b>0</b>
Charges sociales				400	
Autres charges de personnel			<b>77-produits exceptionnels</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>65-Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 100</b>	<b>0</b>	produits/exercice antérieur		
licences	1 400		<b>78-reprise sur amortissement, Provisions</b>	<b>5 000</b>	<b>0</b>
affiliations et redevances	300		Reprise sur Provisions	5 000	
engagements en compétitions	150				
Formation Moniteurs, arbitrages, jurys divers	250				
<b>66-Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>Autres recettes</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>67-Charges exceptionnelles</b>	<b>0</b>				
<b>68-Dotation aux amortissements, provisions</b>	<b>0</b>				
<b>Total des charges prévisionnelles</b>	<b>32 335</b>	<b>0</b>	<b>Total des produits prévisionnels</b>	<b>32 335</b>	<b>0</b>

**Le budget est équilibré**

Le Président,



Le Trésorier